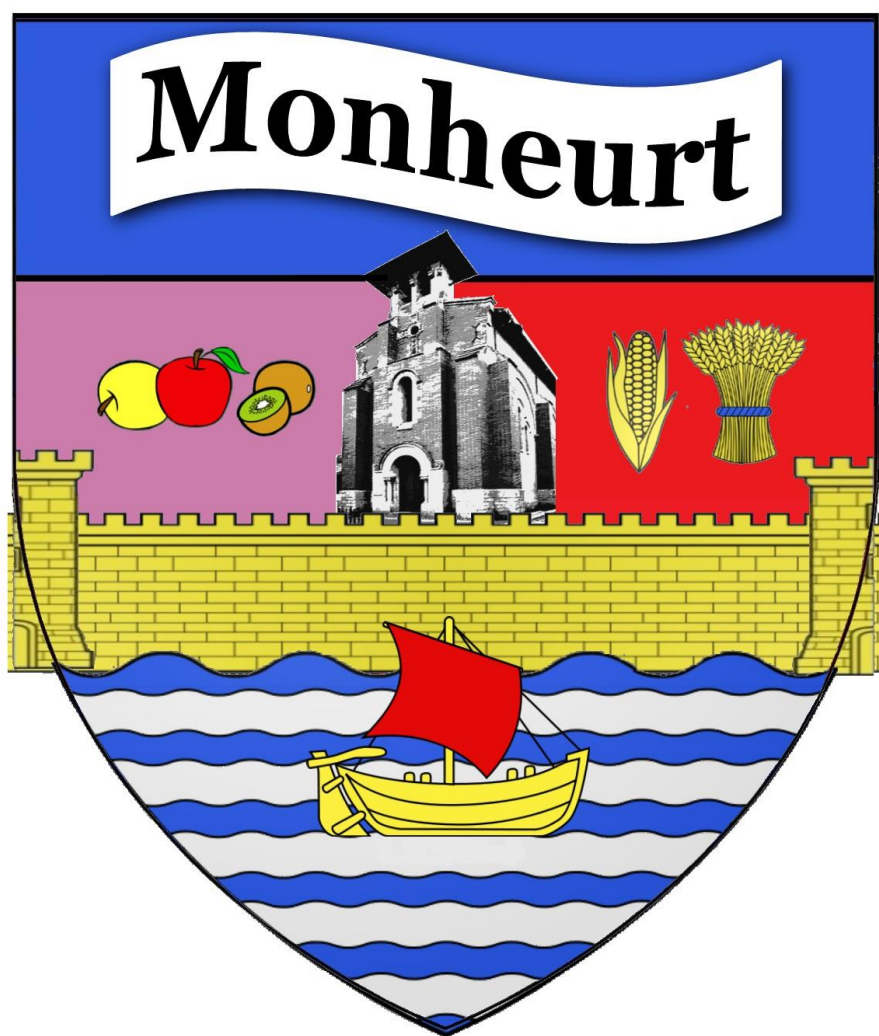


GAZETTE

OCTOBRE 2024



IMPRIME PAR NOS SOINS LE 10 OCTOBRE 2024 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE MOT DU MAIRE

Une année est passée depuis notre dernière publication. L'année 2024 a commencé par des dérèglements climatiques qui ont conduit à des inondations de printemps par les ruisseaux. Malgré un hiver et un printemps nourri de précipitations abondantes, nous n'avons pas été exposés aux crues de la Garonne. Après ces dérapages climatiques, le début de l'été nous a plongé dans des errements politiques lorsque, suite aux élections européennes, l'Assemblée Nationale a été dissoute et de nouvelles élections ont été organisées. Ces tribulations ont conduit le pays dans une situation très compliquée où aucune majorité n'est en capacité de gouverner sereinement. Heureusement, la parenthèse sportive de l'été Tour de France, jeux olympiques et jeux paralympiques, nous a fait oublier un moment les divisions de notre pays en nous rassemblant tous derrière des sportifs porteurs des valeurs que l'on souhaiterait voir prospérer à tous les niveaux dans notre société. Cependant la dure réalité a repris ses droits et notre nouveau gouvernement à peine en place nous annonce déjà des restrictions à tous les niveaux pour rembourser une dette abyssale. Cette situation va nous impacter tous en tant que citoyens (décalage de six mois de l'augmentation des retraites, augmentation des taxes EDF...) mais aussi elle va mettre en difficulté nos collectivités qui avaient déjà de la peine à absorber les augmentations de salaires et des coûts de l'énergie. Nous pouvons craindre une baisse des dotations d'état jumelée à des diminutions importantes des subventions. Dans ce contexte de crise, nous avons choisi afin de ne pas avoir à alourdir la pression fiscale de marquer une pause dans les investissements en se limitant aux dépenses engagées en 2023.

Installation de la vidéo surveillance

L'installation de la vidéo surveillance a été achevée cette année. Nous disposons désormais de deux caméras au niveau du point de tri des ordures ménagères et de deux caméras à la salle des sports. Après une période d'acclimatation, il semblerait que la situation au niveau des dépôts sauvages se soit beaucoup améliorée. La commune va prendre un arrêté de règlement de la collecte qui permettra au Maire de dresser des procès-verbaux aux contrevenants qui seront amenés à payer des amendes administratives directement à la commune.

Installation d'une plate-forme de compost collective

Pour répondre à la loi qui depuis le 01er janvier n'autorise plus les déchets organiques dans les poches noires et afin de venir en aide aux familles qui n'ont pas la possibilité de composter à domicile, la commune a mis en place une plateforme collective de compostage à côté du city stade. Cet équipement fonctionne depuis janvier pour une quinzaine de familles.

Fermeture du terrain de sport

Confrontés à plusieurs reprises à l'envahissement du terrain de sport, la commune a fait procéder à la réalisation d'une clôture côté route par l'implantation de piquets de bois afin d'empêcher le passage de véhicules. Ce dispositif est complété par les portiques sur les accès du parking du stade et la fermeture en entente avec le propriétaire du cheminement entre les pommiers et la main courante.

Terrains communaux

Suite à l'implantation d'une bache à incendie en collaboration avec la mairie de Saint-Léger sur le secteur de Montluc, nous avons procédé à l'acquisition nécessaire par la commune. Nous remercions M. Pascal Sainte-Lague qui a bien voulu céder le terrain pour l'euro symbolique.

D'autre part, après arbitrage de la SAFER, la commune a vendu le terrain qu'elle possédait en bordure de la route de la Falotte.

Berges de Garonne

Ce dossier mobilise les élus depuis l'inondation de 2020 et le glissement de terrain derrière la mairie et l'école. Devant l'inaction de l'état, j'ai été conduit à adresser un courrier au Président de la République afin de mobiliser des partenaires sur cette problématique. La préfecture et les services de la DDT ont été chargés par le cabinet du Président de la République de mettre tout en œuvre pour qu'une solution soit trouvée. Réunis en début d'année les agents de l'état ont demandé une étude par le BRGM (bureau des risques géologiques majeurs) afin de mesurer le risque existant et de valider une des deux solutions proposées par le bureau d'études missionné par la communauté de communes du Confluent et des coteaux de Prayssas. En septembre, nous avons eu un compte-rendu de cette étude qui a confirmé le risque à terme d'une menace sur les bâtiments du village et qui a choisi la solution de l'enrochement au détriment de la pose d'une paroi cloutée. Une étude bathymétrique a été réalisée en octobre afin d'affiner les coûts évalués en amont à 700 000 euros TTC. La commune fait appel à l'état au travers des crédits mobilisables sur la DETR et sur le Fonds Vert comme principal partenaire financier. Elle sait pouvoir compter sur la solidarité de la communauté de communes et s'est tournée vers le mécénat en interrogeant la fondation du patrimoine et la fondation MAIF. Il a été établi un calendrier qui a pour but une réalisation des travaux en août 2025. Dans l'attente, un nouvel arrêté d'interdiction de passage sur tout le linéaire de la berge a été pris et une surveillance accrue est mise en place. Si des inondations semblables à celles de 2020 se reproduisent cet hiver, une évacuation des bâtiments menacés pourra être demandée.

Commerce multiple rural

Depuis janvier, la société « La Table du Passeur » est en liquidation judiciaire. Cette liquidation contrairement aux précédentes s'est avérée très compliquée et a nécessité que la commune se fasse représentée par un avocat. Les procédures ont été allongées et nous espérons pouvoir récupérer nos locaux avant la fin de l'année afin d'installer un candidat restaurateur professionnel qui attend avec impatience de pouvoir démarrer son activité.

Site internet communal

Le site internet de la commune qui était géré par le Centre de Gestion a été abandonné car le prestataire a arrêté cette activité. Nous avons donc ouvert un nouveau site : monheurt.fr sur lequel des mises à jour sont encore nécessaires et nous invitons les associations notamment à nous fournir les informations qui doivent être modifiées.

Incivilités

Nous constatons toujours trop d'incivilités qui nuisent au vivre ensemble. Je rappelle aux propriétaires d'animaux (chats et chiens) qu'ils ne doivent pas errer sur la voie publique et que tout doit être mis en œuvre pour contrôler les naissances. D'autre part, malgré les efforts de la commune pour s'équiper de bornes de propreté pour les déjections canines, nous déplorons toujours de nombreuses crottes abandonnées dans les rues, le jardin du CLAE, la cour de l'école et ses abords représentant un véritable problème sanitaire pour les plus petits. Ces mauvaises pratiques ne doivent plus être tolérées et je vous invite à nous signaler tout manquement que vous pourriez constater.

Je rappelle aussi à tous les automobilistes que la vitesse est réglementée en agglomération et que la gendarmerie a été invitée à venir effectuer des contrôles pour faire cesser des comportements dangereux pour les habitants du bourg.

Invitation : Réunions Publiques

Nous avons, comme tous les ans, fixé une date pour vous accueillir sur le thème des inondations dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde afin de rappeler les conduites à tenir en période de crue. Nous profiterons de ce temps d'échange pour faire aussi un point sur l'entretien des ruisseaux et des fossés avec les propriétaires riverains qui sont les plus concernés. Je vous invite donc à retenir la date du samedi 19 octobre à partir de 10h00. Le syndicat Avance Ourbise et la Communauté de Communes participeront à cette réunion pour vous apporter les informations les plus précises possible.

Vous trouverez aussi dans cette Gazette un point sur la vie de nos associations, je remercie vivement, pour l'animation de la vie de la commune et le calendrier établi jusqu'à l'été prochain.

Nous entrons en période hivernale et nous redoutons tous un peu le retour des épidémies (grippe et Covid). Je vous invite donc à prendre soin de vous et de vous conserver en bonne santé pour pouvoir profiter des fêtes de fin d'année qui se profilent déjà.

ÉCHOS DES ASSOS

AINES RURAUX

Contact
Pujole Hervé
06-64-63-09-35

Aux activités existantes : belote, lotos, marche les mardis (matin en été, après-midi en hiver) et gymnastique (les lundis de 09h30 à 10h30), le club va ajouter cette année une nouvelle section appelée « Danse en ligne » qui permettra à chacun de pratiquer la danse de salon. Pour une cotisation assurance de 16 euros et une meilleure santé, venez nous rejoindre.

AMICALE LAIQUE

Contact
Messines André
06-87-57-43-11

L'Amicale Laïque a organisé son AG le 08 octobre. Après un bilan positif les manifestations de 2024/2025 ont été programmées : loto des 09 novembre et 15 mars, fête de Noël le 14 décembre, soirée carnaval et Kermesse (dates à définir). L'échange avec les aînés ruraux autour de la galette et de la chasse aux œufs est reconduit. Merci de soutenir ces activités pour nos enfants.

ASSO DU BAC

Contact
Massenet Nathalie
06-19-54-15-88

Les Recalés du Bac se préparent pour 5 représentations : Le 9 NOVEMBRE à Lagruère, les 23 et 24 NOVEMBRE à Barbaste. Depuis quelques années la section théâtre occupe la principale activité de l'association. Il est envisagé de relancer la "Despanouillade" pour 2025. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues au sein du Bac.

COMITE FETES

Contact
Théobald Stéphane
06-15-22-03-46

Le Comité des fêtes vous remercie pour votre présence aux événements survenus tout au long de l'année. L'AG se tiendra en fin d'année, vous serez averti sur panneau Pocket et par courrier. Nous espérons vous voir nombreux et peut-être rejoindre nos rangs pour le début d'année 2025. Nous prévoyons une soirée repas, n'est pas encore choisi. Venez nombreux et amenez vos amis

SAUVETEURS DE MONHEURT

Contact
Massenet Jean-Marie
06-04-49-57-38

Les Sauveteurs de Monheurt vont organiser leur assemblée générale ultérieurement. Toute personne désirant rejoindre la RCSC est priée de se faire connaître auprès de la mairie.

SOCIETE DE CHASSE

Contact
Galet Pierre
06-28-25-48-52

La société de chasse lors de son AG du mois d'Août a programmé son loto annuel le samedi 11 janvier 2025 et le traditionnel repas le dimanche 27 avril 2025. Nous vous espérons nombreux à ces deux rendez-vous ! Les chasseurs de la commune participent activement aux battues administratives aux sangliers souvent à la demande des agriculteurs qui sont victimes de dégâts importants.

UNION RUGBY CONFLUENT

Contact
Armand José
06-70-21-78-80

Le CRCXV a obtenu deux titres en 2024. Le club de rugby a fêté ses 40 ans le 06 juillet dernier. Plus de 250 personnes étaient au rendez-vous autour du traditionnel couscous. Cette année encore, le rugby sera présent par ses animations : lotos et repas. A la demande de nombreux anciens joueurs les retrouvailles de 2024 devraient être reconduites en 2025. La date sera fixée en début d'année.

VOS SERVICES

<p>Mairie de Monheurt Secrétariat Aurore Larroque</p>	<p>05-53-79-46-14 mairie.monheurt@collectivite47.fr ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00, mercredi de 10h à 13h15</p>
<p>Déchetterie Damazan</p>	<p>05-53-84-97-69 Ouverture : tous les jours 09h/12h et 13h30/17h00 (sauf lundi et dimanche)</p>
<p>Déchetterie Port Sainte Marie</p>	<p>05-53-95-04-64 Ouverture : Lundi 13h30-17h00 du mardi, mercredi, vendredi samedi 09h-12h et 13h30-17h00</p>
<p>Communauté de Communes du Confluent et des coteaux de Prayssas</p>	<p>Standard 05-53-79-81-15 Guichet Unique Habitat 08-05-38-38-47 Responsable habitat/énergie Adeline Charré 06-48-23-48-24 ou 05-53-79-79-25 Responsable Relais Assistantes Maternelle Soizig Jégat 06-48-00-24-71</p>
<p>Ecole primaire et maternelle de Monheurt</p>	<p>Directrice Lucie Thomas 05-53-88-77-16 ec.prim.monheurt@ac-bordeaux.fr</p>
<p>Centre de Loisirs Associé à l'Ecole</p>	<p>Directrice Hénin Nathalie 05-53-79-45-45 06-87-07-16-52 alshmonheurt@yahoo.com</p>
<p>Chenil Départemental de Caubeyres</p>	<p>05-53-79-46-72</p>
<p>SOS INTERNET, TELEPHONIE ET BOX Démarches administratives en ligne Cours d'informatique gratuit</p>	<p>Personnes ressources : Théry Gilles : 06-62-93-12-76 Clerc Dominique : 06-51-64-42-57</p>
<p>POMPIERS</p>	<p>18 ou 112</p>
<p>SAMU</p>	<p>15 ou 112</p>
<p>GENDARMERIE DAMAZAN</p>	<p>17 OU 05-53-84-88-75</p>
<p>CENTRE ANTI POISON BORDEAUX</p>	<p>05-56-96-40-80</p>
<p>STOP GUÊPES ET FRELONS 47 ENTREPRISES PROCHES</p>	<p>06-72-88-24-57 06-75-36-24-05 07-89-97-03-77</p>
<p>CRUES DE LA GARONNE</p>	<p>https://www.vigicru.es.gouv.fr</p>

État Civil

NAISSANCE :

***Nous avons eu la joie d'accueillir
De nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue.***

***Félicitations aux parents
Et tous nos vœux de bonheur.***

DECES

***Nous sommes profondément peînés par le départ précipité de nos
habitants partir trop tôt.
Nos pensées vont aux familles.***

INVITATIONS

***M. le Maire et le Conseil Municipal
Vous invitent
Samedi 19 Octobre 2024 à 10H00***



Présentation :

***10H : Entretien des fossés et ruisseaux
11H : Inondation et plan communal
de sauvegarde
12H : Apéritif offert par la municipalité***

